



Et si vous pouviez produire de l'énergie ... à partir du soleil et sur votre balcon ?

Les centrales de balcon sont de petites installations photovoltaïques généralement composées de deux modules et d'un onduleur qui peuvent être installées très facilement. C'est pourquoi on les appelle souvent aussi « Plug&Play ». Néanmoins, la puissance d'une telle centrale ne doit pas dépasser 799 W (Puissance de l'onduleur).

Comment fonctionne une telle installation ?

La centrale photovoltaïque de balcon produit de l'électricité à l'aide de ses modules solaires et l'injecte directement dans le réseau électrique domestique. Pour ce faire, elle est directement branchée sur une prise de courant standard. L'électricité produite peut ainsi être consommée directement dans le logement. Le surplus est injecté dans le réseau électrique public, mais n'est pas rémunéré.

À quoi faut-il prêter attention ?

Les modules doivent être certifiés « CE ». Une fiche dite « Wieland » (prise spéciale avec des contacts isolés vers l'extérieur) n'est pas nécessaire mais est recommandée pour des raisons de sécurité.

Il est également possible d'utiliser des modules d'occasion adaptés à la situation par un expert.

En ce qui concerne l'installation électrique, elle doit être conforme aux normes de sécurité en vigueur. La présence d'un disjoncteur différentiel dans le circuit est notamment nécessaire.

Pour que les modules placés à l'extérieur ne soient pas arrachés en cas de tempête et éviter tout risque de blessure, ils doivent être suffisamment fixés ou vissés.

Une centrale électrique de balcon est-elle rentable ?

Une centrale de balcon permet de réduire ses coûts d'électricité et est d'autant plus rentable qu'on réussit à autoconsommer l'électricité produite par celle-ci. Vérifiez donc (p. ex. sur le portail client de votre fournisseur d'électricité) si votre charge de base en électricité est suffisante pour consommer l'électricité produite.

Puis-je également bénéficier des aides pour une centrale électrique sur balcon ?

Pour bénéficier de l'aide Klimabonus pour la mise en place d'une centrale de balcon il faut qu'un professionnel se charge de l'installation. L'aide peut s'élever jusqu'à 62,5 % des coûts (hors TVA) avec un maximum de 1.562,5 €/kW_c si l'offre a été signée entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023. Le formulaire de demande d'aide doit impérativement être signé par le professionnel qui s'est occupé de la mise en place de l'installation !



Wie wäre es, wenn Sie Energie erzeugen könnten ... mit der Sonne und auf Ihrem Balkon?

Balkonkraftwerke sind kleine Photovoltaikanlagen, die in der Regel nur aus zwei Modulen und einem Wechselrichter bestehen und ganz einfach auf Ihrem Balkon installiert werden können. Deswegen werden sie oft auch „Plug&Play“ genannt. Allerdings darf die Leistung einer solchen Anlage maximal 799 W (Wechselrichterleistung) betragen.

Wie funktioniert eine solche Anlage?

Das Balkonkraftwerk erzeugt mithilfe seiner Solarmodule Strom und speist ihn direkt in das heimische Stromnetz ein. Dazu wird es direkt in eine normale Steckdose eingesteckt. Der erzeugte Strom kann so direkt in der Wohnung verbraucht werden. Der Überschuss wird in das öffentliche Stromnetz eingespeist, aber nicht vergütet.

Was ist zu beachten?

Die Module müssen „CE“-zertifiziert sein. Ein sogenannter „Wieland-Stecker“ (eine spezielle Steckdose mit nach außen isolierten Kontakten) ist nicht erforderlich, wird aber aus Sicherheitsgründen empfohlen.

Es ist auch möglich, gebrauchte Module zu verwenden, die fachmännisch aufbereitet wurden.

Was die elektrische Installation betrifft, so muss sie den geltenden Sicherheitsstandards entsprechen, insbesondere muss ein Fehlerstrom-Schutzschalter im Stromkreis vorhanden sein.

Damit die im Freien angebrachten Module bei einem Sturm nicht abgerissen werden und keine Verletzungsgefahr besteht, müssen sie ausreichend befestigt oder verschraubt sein.

Ist ein Balkonkraftwerk rentabel?

Ein Balkonkraftwerk hilft, die eigenen Stromkosten zu senken und ist umso rentabler, je besser es gelingt, den damit erzeugten Strom selbst zu verbrauchen. Prüfen Sie daher (z. B. im Kundenportal Ihres Stromanbieters), ob Ihre Grundlast an Strom ausreicht, um den erzeugten Strom selbst zu verbrauchen.

Kann ich auch Fördermittel für ein Balkonkraftwerk in Anspruch nehmen?

Um die Klimabonus-Förderung für die Errichtung eines Balkonkraftwerks in Anspruch nehmen zu können, muss ein Fachmann die Installation übernehmen. Die Beihilfe kann bis zu 62,5 % der Kosten (ohne MwSt.) mit einem Höchstbetrag von 1.562,5 €/kW_p betragen, wenn das Angebot zwischen dem 1. Januar 2023 und dem 31. Dezember 2023 unterzeichnet wurde. Das Antragsformular muss unbedingt von dem Fachmann unterschrieben werden, der sich um die Installation der Anlage gekümmert hat!